

Compte rendu du Conseil d'administration du 7 octobre 2014

Le quorum étant atteint, nous débutons la séance à 18H10. Le secrétaire de séance est Daniel Vandelle.

Mme D'Henry soumet à l'approbation du conseil le procès verbal du 22 septembre, celui-ci est adopté à l'unanimité.

Nous passons à l'ordre du jour :

Mme D'Henry grâce à différents tableaux nous montre les résultats du bac. Ceux-ci sont excellents et au dessus des moyennes académiques toutes spécialités confondues.

En ce qui concerne l'orientation les statistiques sont toujours aussi stables malgré le fait que les collèges aient « forcé » certains passages en seconde. En effet, on aurait pu craindre qu'après la seconde trop d'élèves soient en difficulté mais ce n'est pas le cas (seulement 8 redoublants).

Mme Berger nous explique que cette réussite est due en partie aux devoirs communs qui mettent les élèves en situation d'examen. Elle appuie son argumentaire d'un tableau qui nous montre combien de ces devoirs ont été faits par les élèves, en fonction de leur classe.

Mme la Présidente revient sur les actions mises en œuvre au lycée pendant l'année écoulée, et nous explique que les secondes ont eu des rendez-vous individualisés avec un conseiller d'orientation ainsi que des interventions de celui-ci dans les classes. La conférence E. Salon, à l'université Jean Monnet, était très intéressante. A noter également des rendez-vous d'orientation concertée où les élèves ont vu la mise en place d'une fiche dialogue sur leur orientation et ont pu en parler avec le conseiller et le professeur principal.

Les terminales ont vu se dérouler le carrefour carrières et ont également pu bénéficier de rendez-vous avec conseiller d'orientation et psychologue. Mme d'Henry souligne également le travail des professeurs principaux dans l'accompagnement des élèves.

Mme D'Henry nous présente le tutorat de l'année 2013-14 : 37 élèves ont été suivis par 11 professeurs. Elle souligne l'intérêt de cette opération et regrette qu'il n'y ait pas plus de professeurs impliqués dans cette démarche.

Pour suivre, elle nous présente l'action du CESC qui, par l'organisation de différents forums et manifestations, a su apporter à nos élèves une formation civique solide. Les thèmes abordés furent les addictions, la sexualité, le don d'organe et de moelle, la démocratie et le respect des autres. Une action prévention routière a également été menée mais il semble que le format de cette journée ne soit plus adapté à son public, donc un nouveau schéma est à l'étude, avec pour thématique centrale les deux roues. A noter également que le 23 avril 2013, 63 personnes ont donné leur sang lors de la collecte de l'EFS.

Mme la proviseure nous présente ensuite les différentes actions menées hors temps scolaire :

- Liaison avec l'enseignement supérieur en histoire géographie.
- Liaison troisième/seconde en histoire géographie avec les collèges Mario Meunier et celui de St Romain le Puy.
- Atelier pratique artistique cinéma.
- Spectacle de l'option musique
- Les différents voyages (Venise, Autriche, Genève...)
- Interventions au lycée d'écrivains, de poètes, d'artistes et de chefs d'entreprise
- Les activités UNSS
- Le concours trinôme académique où le sujet était le civisme, « être citoyen et intervenir dans la défense ».

Mme Doublet, adjointe au maire, demande au sujet du partenariat entre le lycée et prépa sciences Po, s'il est toujours d'actualité et, si oui, sera-t-il reconduit ? Mme D'Henry dit que 15 élèves cette année ont pu en bénéficier et qu'effectivement il y aura continuité de cette action. A noter par ailleurs que cette opération est financée par le rectorat à hauteur de 12 heures.

Mme la Présidente soumet à notre approbation ce bilan pédagogique, et il est adopté à l'unanimité.

Mme D'Henry et Mr Brunel nous présentent différents contrats et conventions :

- Une convention avec l'entreprise « Hargassner » pour le prêt d'une chaudière qui servira aux élèves de STI2D ainsi qu'au BTS. Cette convention est ensuite approuvée à l'unanimité.
- Une convention avec l'organisme « Samambaia » afin de mettre en place une formation, pour apprendre le batucada (instrument à percussion brésilien). Cette formation coûtera 1962 euros et sera financée par Eureka. Il y aura également un spectacle donné par les élèves de cette formation. Convention approuvée à l'unanimité.
- Une convention pour le salon de l'étudiant le 21/11/2014 (où nous avons un stand) et le forum de l'enseignement supérieur les 22 et 23/01/2015 (pour les terminales et les premières de STMG). Ces opérations coûteront 430 euros au lycée. Nous approuvons la démarche à l'unanimité.
- Une convention avec l'école de musique de Montbrison, il s'agit pour nos élèves de l'option musique « lourde » de préparer leur épreuve « jazz vocal » en préparant un spectacle avec le groupe « Voice Messenger » qui aura lieu aux pénitents le 9 avril 2015. Il y aura un financement Eureka, APOM et Lycée pour un coût de 2000 euros. Convention approuvée à l'unanimité.
- Une convention pour les AESH : Mr Brunel nous reparle de la section ULIS où les élèves sont suivis par des aides dénommées « AVSCO ». Un changement dans les statuts fait que ces personnels s'appellent désormais des « AESH ». Le lycée a besoin de l'autorisation du conseil d'administration afin d'embaucher ces « AESH ». Il en profite d'ailleurs pour nous dire qu'il nous en manquerait 3. Approuvé à l'unanimité.

Mme D'Henry nous propose le dernier point de l'ordre du jour qui concerne les sorties et les voyages :

- L'Italie, en nous rappelant que le principe de ce voyage avait déjà été voté mais que manquait l'accord pour la participation des familles qui sera au maximum de 350 euros. Participation approuvée à l'unanimité.
- Echange Franco Allemand, une partie est financée par Eureka. Au début se devait être en totalité mais cela a changé et c'est pourquoi nous devons revoter la participation des familles. Celle-ci se montera à 140 euros. En parallèle une demande de subvention sera faite à l'office allemand des échanges. Approuvé à l'unanimité.

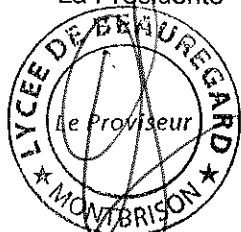
Pour finir un tableau est présenté au conseil. Il regroupe toutes les sorties culturelles et pédagogiques comme l'exposition sur la guerre mondiale, le théâtre des pénitents, l'opéra théâtre de la comédie à St Etienne, le Lycée agricole de Précieux, le musée d'Allard ainsi qu'une sortie à Bellegarde en Forez. Un second tableau nous montre une liste de dons que la coopérative des parents d'élèves fera au lycée pour le financement de certaines sorties :

- 350 euros pour une sortie à Thiers
- 390 euros pour la sortie de Bellegarde en Forez
- 510 euros pour la visite des entreprise Pasquier et Badoit
- 450 euros pour la sortie à l'institut Lumière dans le cadre de l'opération « Lycéens au cinéma »

Afin de pouvoir accepter ces dons de la coopérative des parents d'élèves, Mme D'Henry nous explique qu'elle a besoin de l'autorisation du conseil d'administration. Approuvé à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé la présidente du conseil lève la séance à 19H15.

La Présidente



Mme D'Henry

Le secrétaire de séance

M Vandelle